

L'an DEUX MIL VINGT, le VENDREDI 25 SEPTEMBRE, à 17 h 03, le Conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en QUATRIÈME SÉANCE ANNUELLE, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale de la Maire faite en application des articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales (séance clôturée à 20 h 33).

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des Collectivités territoriales, procédé à la nomination du Secrétaire de Séance pris dans le sein du Conseil municipal. Xavier-Jonathan RITOU a été désigné, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

(dans l'ordre du tableau)

Éricka BAREIGTS, Jean-François HOAREAU, Brigitte ADAME, Jean-Pierre MARCHAU, Julie PONTALBA, Gérard FRANÇOISE, Monique ORPHÉ, Ibrahim DINDAR, Dominique TURPIN, Yassine MANGROLIA, Sonia BARDINOT, Jacques LOWINSKY, Marie-Anick ANDAMAYE, Gilbert ANNETTE, Marylise ISIDORE, Stéphane PERSÉE (arrivé à 17 h 32 au Rapport n° 20/4-001), Claudette CLAIN, Geneviève BOMMALAIS, Virgile KICHENIN, Fernande ANILHA, Karel MAGAMOOTOO, David BELDA, Christelle HASSEN, Éric DELORME, François JAVEL, Joëlle RAHARINOSY, Philippe NAILLET, Jean-Claude LAKIA-SOUCALIE, Guillaume KICHENAMA, Jean-Alexandre POLEYA, Gérard CHEUNG LUNG, Christèle BEAUMIER, Benjamin THOMAS, Alexandra CLAIN, Raihanah VALY, Nouria RAHA, Julie LALLEMAND, Aurélie MÉDÉA, Jean-Max BOYER, Audrey BÉLIM, Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY, Xavier-Jonathan RITOU, Mathieu RAFFINI (arrivé à 17 h 15 après appel nominal), MÉDÉA MADEN Noela, Corinne BABEF, Jean-Régis RAMSAMY, Haroun GANY, Wanda YENG-SENG BROSSARD, Vincent BÈGUE, Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY (arrivée à 18 h 22 au Rapport n° 20/4-010)

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

(dans l'ordre du tableau)

Érick FONTAINE	(toute la durée de la séance)	par Jean-François HOAREAU
Michel LAGOURGUE	(toute la durée de la séance)	par Haroun GANY
Didier ROBERT	(toute la durée de la séance)	par Vincent BÈGUE

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice (50 présents sur 55), ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales.

ÉLUS INTÉRESSÉS

En vertu de l'article L. 2131-11 du Code général des Collectivités territoriales, les élus intéressés à divers titres n'ont pas pris part au vote des Rapports dont la liste suit :

		au titre du	Rapport n°
- Éricka BAREIGTS	(Présidente)	CCAS	20/4-006
- David BELDA	(délégués/ Ville)		
- Marylise ISIDORE (cf. p. 2)			

CCAS Centre communal d'Action sociale

		au titre du/ de	Rapport n°
(cf. p. 1)			
- Guillaume KICHENAMA	(délégués/ Ville)	CCAS	20/3-006
- Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY			
- Dominique TURPIN			
- Éric DELORME			
- Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY			
(1) <i>Alain ZANÉGUY</i>			

- Éricka BAREIGTS	(Présidente)	CCAS	20/4-007
- David BELDA	(délégués/ Ville)		
- Marylise ISIDORE			
- Guillaume KICHENAMA			
- Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY			
- Dominique TURPIN			
- Éric DELORME			
- Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY			
(1) <i>Alain ZANÉGUY</i>			

- Éricka BAREIGTS	(Présidente)	CCAS	20/4-021
- David BELDA	(délégués/ Ville)		
- Marylise ISIDORE			
- Guillaume KICHENAMA			
- Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY			
- Dominique TURPIN			
- Éric DELORME			
- Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY			
(1) <i>Alain ZANÉGUY</i>			

- Jacques LOWINSKY	(lien de parenté)	Lokal de la Source	
- Marie-Anick ANDAMAYE	(lien de parenté)	BCD	
- Geneviève BOMMALAIS	(lien de parenté)	ASD	
	(membre)	ADÉSC	

(2) <i>Nadia RAMASSAMY</i>	(déléguée/ Région Réunion)	ÉPFR	20/4-025
- Gilbert ANNETTE	(délégués/ CINOR)		
- Jean-François HOAREAU			
- Julie PONTALBA			
- Benjamin THOMAS			

- Dominique TURPIN	(élus délégués)	PRUNEL	
- Jacques LOWINSKY			

- Éricka BAREIGTS	(Présidente)	CDÉ	20/4-043
- Christelle HASSEN	(déléguées/ Ville)		
- Claudette CLAIN			
- Joëlle RAHARINOSY			
- Nouria RAHA			
- Noela MÉDÉA MADEN			
(cf. p. 3)			

CCAS Centre communal d'Action sociale
ASD Archers de Saint-Denis
ÉPFR Établissement public foncier de la Réunion
PRUNEL Projet de Rénovation urbaine Nord-Est Littoral
(1) (2) élu(e) absent(e) à la séance

BCD Basket Club dionysien
ADÉSC Association dionysienne d'Éducation sportive canine
CINOR Communauté intercommunale du Nord de la Réunion
CDÉ Caisse des Écoles

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20200925-204040-DE
Date de télétransmission : 30/09/2020
Date de réception préfecture : 30/09/2020

- (cf. p. 2)
- Éricka BAREIGTS
 - David BELDA
 - Marylise ISIDORE
 - Guillaume KICHENAMA
 - Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY
 - Dominique TURPIN
 - Éric DELORME
 - Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY
- (1) *Alain ZANÉGUY*

(Présidente)
(délégués/ Ville)

CCAS

20/3-43

CCAS Centre communal d'Action sociale
(1) élu absent à la séance

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS

Mathieu RAFFINI	arrivé à 17 h 15	après appel nominal
Stéphane PERSÉE	arrivé à 17 h 32	au Rapport n° 20/4-001
Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY	arrivée à 18 h 22	au Rapport n° 20/4-010
Éricka BAREIGTS	sortie de 19 h 13 à 19 h 16	du Rapport n° 20/4-023 au Rapport n° 20/4-024

La Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, le VENDREDI 2 OCTOBRE 2020 et que le nombre de Conseillers municipaux présents a été de 50 sur 55.

OBJET Gestion de l'effectif communal

Création de postes et autorisation de recrutement d'agents contractuels pour les accroissements temporaires et saisonniers d'activité et pour les remplacements

1. Création de postes

Pour les besoins des services, je vous demande d'approuver la création au tableau des effectifs des emplois de catégories A, B et C figurant à l'annexe jointe.

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget principal.

2. Autorisation de recrutement d'agents contractuels pour les accroissements temporaires et saisonniers d'activité et pour les remplacements temporaires

En application des dispositions de l'article 3 de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, les collectivités territoriales peuvent recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents pour des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité et à un accroissement saisonnier d'activité.

C'est ainsi que ces recrutements peuvent être effectués par contrat à durée déterminée de :

- ⇒ douze mois au maximum, renouvellements compris, pendant une même période de dix-huit mois consécutifs pour un accroissement temporaire d'activité ;
- ⇒ six mois au maximum, renouvellements compris, pendant une même période de douze mois consécutifs pour un accroissement saisonnier d'activité.

Egalement, l'article 3-1 de la Loi n° 84-53 précitée permet de recruter des agents contractuels sur des emplois permanents pour remplacer temporairement les fonctionnaires ou agents contractuels autorisés à travailler à temps partiel ou indisponibles en raison d'un congé annuel, maladie, maternité, parental...

Ce type de recrutement est opéré par contrats à durée déterminée et renouvelés, par décision expresse, dans la limite de la durée de l'absence du fonctionnaire ou de l'agent contractuel à remplacer. Ces contrats peuvent prendre effet avant la date de départ de l'agent.

Ainsi que le prévoit l'article 136 de la Loi n° 84-53 précitée, la rémunération des agents contractuels est fixée selon les dispositions des deux premiers alinéas de l'article 20 de la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983. Ils perçoivent donc le traitement indiciaire, éventuellement le supplément familial de traitement, afférents aux emplois auxquels ils sont nommés.

Il vous est proposé de :

1° valider les recrutements dans les conditions prévues par les articles 3 et 3-1 de la loi n° 84- 53 du 26 janvier 1984 d'agents contractuels pour des besoins temporaires liés :

- à un accroissement temporaire d'activité,
- à un accroissement saisonnier d'activité,
- au remplacement temporaire de fonctionnaires ou d'agents contractuels ;

2° de me charger :

- de constater les besoins liés à un accroissement temporaire d'activité, à un accroissement saisonnier d'activité et au remplacement temporaire des fonctionnaires et des agents contractuels.

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget principal.

OBJET **Gestion de l'effectif communal**
Création de postes et autorisation de recrutement d'agents contractuels pour les accroissements temporaires et saisonniers d'activité et pour les remplacements

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N°20/4-040 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur François JAVEL au nom de la commission « Ville Durable » ;

Sur l'avis favorable de ladite commission ;

APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

(9 abstentions : ABOUBACAR BEN VITRY Faouzia, BEGUE Vincent, YENG-SENG Wanda, GANY Haroun, RAMSAMY Jean-Régis, ROBERT Didier par procuration, BABEF Corinne, LAGOURGUE Michel par procuration, MEDEA MADEN Noela)

ARTICLE 1

Approuve la création au tableau des effectifs des emplois de catégories A, B et C figurant à l'annexe jointe.

ARTICLE 2

Approuve le recrutement d'agents contractuels selon les besoins liés à un accroissement temporaire d'activité, à un accroissement saisonnier d'activité et au remplacement temporaire de fonctionnaires ou agents contractuels.

ARTICLE 3

Les dépenses correspondantes seront imputées au Budget principal.

ANNEXE : CREATION ET TRANSFORMATION DE POSTES - SEPTEMBRE 2020

Pour les besoins des services, je vous demande d'approuver la création et la transformation des postes suivants à l'effectif communal.

I - Transformation d'emplois permanents

Dans le cadre de la mise œuvre du nouvel organigramme, il est proposé la transformation des emplois suivants :

- 6 emplois de Directeur général adjoint ;
- 4 emplois de Directeur de Service.

EMPLOIS ANCIENS			EMPLOIS NOUVEAUX					
Ancienne DG de rattachement	Intitulé de fonction	Numéro et date de création	Nouveau DG de rattachement	Intitulé de fonction	Missions	Niveau de recrutement	Niveau de rémunération	Modalité de recrutement
Direction générale des Services	Directeur général adjoint des Services - Services techniques	n° 06/1-41 du 14/02/2006	Direction générale des Services	DGA Hyper-Proximité et des Services techniques	Impulser et coordonner les projets stratégiques Elaborer et mettre en œuvre une stratégie financière et économique Mobiliser et optimiser l'ensemble des moyens d'actions Superviser le management des services	Bac +3, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs territoriaux.
Direction générale des Services	Directeur général adjoint des Services - Développement des Territoires	n° 03/6-52 du 16/12/2003	Direction générale des Services	DGA Ville citoyenne	Impulser et coordonner les projets stratégiques Elaborer et mettre en œuvre une stratégie financière et économique Mobiliser et optimiser l'ensemble des moyens d'actions Superviser le management des services	Bac +3, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs territoriaux.

Direction générale des Services	Directeur général adjoint des Services - Développement humain	n° 05/6-93 du 15/09/2005	Direction générale Services	DGA Ville ambitieuse	Impulser et coordonner les projets stratégiques Elaborer et mettre en œuvre une stratégie financière et économique Mobiliser et optimiser l'ensemble des moyens d'actions Superviser le management des services	Bac +3, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs territoriaux.
Direction générale des Services	Directeur général adjoint des Services - Développement urbain	n° 93/7-27 du 11/12/1993	Direction générale Services	DGA Ville écologique	Impulser et coordonner les projets stratégiques Elaborer et mettre en œuvre une stratégie financière et économique Mobiliser et optimiser l'ensemble des moyens d'actions Superviser le management des services	Bac +3, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs territoriaux.
Direction générale des Services	Directeur général adjoint des Services - Cohésion sociale	n° 18/3-042 du 23/06/2018	Direction générale Services	DGA Ville fraternelle	Impulser et coordonner les projets stratégiques Elaborer et mettre en œuvre une stratégie financière et économique Mobiliser et optimiser l'ensemble des moyens d'actions Superviser le management des services	Bac +3, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs territoriaux.
Direction générale des Services	Directeur général adjoint des Services - Entreprise municipale	n° 08/6-051 du 06/09/2008	Direction générale Services	DGA Ville moderne	Impulser et coordonner les projets stratégiques Elaborer et mettre en œuvre une stratégie financière et économique Mobiliser et optimiser l'ensemble des moyens d'actions Superviser le management des services	Bac +3, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs territoriaux.

Direction générale adjointe - Entreprise municipale	Direction de la Prévention et de la Sécurité	n° 12/6-34 du 17/11/2012	DGA Ville moderne	Direction de la Prévention et de la Sécurité	Coordonner et assurer la mise en œuvre du projet de la Direction sur 4 axes : la gestion administrative, gestion financière, gestion RH et gestion de projet Veiller à la mise en œuvre de la retranscription des orientations politiques en projets de service	Bac +3, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs territoriaux.
Direction générale adjointe - Cohésion sociale	Direction de l'Habitat	n° 06/7-43 du 14/12/2006	DGA Ville fraternelle	Direction de l'Habitat	Coordonner et assurer la mise en œuvre du projet de la Direction sur 4 axes : la gestion administrative, gestion financière, gestion RH et gestion de projet Veiller à la mise en œuvre de la retranscription des orientations politiques en projets de service	Bac +3, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs territoriaux.
Direction générale adjointe - Développement urbain	Direction Aménagement Grands Projets et Mobilité	n° 97/7-27 du 11/12/1993	DGA Ville écologique	Direction des Grands Projets	Coordonner et assurer la mise en œuvre du projet de la Direction sur 4 axes : la gestion administrative, gestion financière, gestion RH et gestion de projet Veiller à la mise en œuvre de la retranscription des orientations politiques en projets de service	Bac +3, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs territoriaux.
Direction générale adjointe - Entreprise municipale	Direction Finances et Comptabilité	n° 93/7/27 du 11/12/1993	DGA Ville moderne	Direction des Finances de la Comptabilité et des Recettes	Coordonner et assurer la mise en œuvre du projet de la Direction sur 4 axes : la gestion administrative, gestion financière, gestion RH et gestion de projet Veiller à la mise en œuvre de la retranscription des orientations politiques en projets de service	Bac +3, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs territoriaux.

Pour l'ensemble des emplois transformés :

- le niveau de rémunération suivra l'évolution des rémunérations de la Fonction publique ; l'agent recruté pourra éventuellement percevoir le régime indemnitaire applicable à son grade, dans les conditions prévues par la Délibération du Conseil municipal fixant le régime indemnitaire du personnel ;
- en cas de recrutement infructueux de fonctionnaires susceptibles de remplir les fonctions, faute de candidature ou en cas d'inadéquation entre le profil des candidats et celui du poste, ces emplois pourront être pourvus par voie contractuelle pour les besoins du service dans les conditions prévues à l'article 3-3 de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale.

II - Création d'emplois permanents de catégorie A

Afin d'accompagner les services dans la mise en œuvre des projets municipaux, il est proposé de renforcer les équipes par la création de :

Direction	Intitulé de fonction	Nombre poste	Grade	Temps travail	Missions	Niveau de recrutement	Niveau de rémunération	Modalité de recrutement
Direction générale des Services	Direction générale Adjointe des Services	1	Attaché Ingénieur	35h	Impulser et coordonner les projets stratégiques Elaborer et mettre en œuvre une stratégie financière et économique Mobiliser et optimiser l'ensemble des moyens d'actions Superviser le management des services	Bac +3, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs territoriaux,
Direction générale adjointe Ville Citoyenne	Chargé missions délégations territoriales	1	Attaché Ingénieur	35h	Suivre les orientations stratégiques de la Ville sur le périmètre concerné Promouvoir, valoriser et développer la Ville Piloter et suivre les différents dossiers.	Bac +3, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs territoriaux,

Direction Développement des Territoires	Coordonnateur Territorial	1	Attaché	35h	Assurer la définition, la mise en œuvre et l'évaluation du projet d'un territoire. Piloter un projet de territoire Encadre les équipes du territoire	Bac +3, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux.
Direction de l'Aménagement de l'Urbanisme et du Patrimoine historique et artistique	Juriste	1	Attaché	35h	Fournir des conseils, une assistance et des analyses juridiques. Gérer et régler les contentieux. Rédiger des observations/consultations. Participer à l'organisation des élections	Bac +3, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux.
Direction du Développement des Territoires	Directeur de service	1	Attaché Ingénieur	35h	Coordonner et assurer la mise en œuvre du projet de la Direction sur 4 axes : la gestion administrative, gestion financière, gestion RH et gestion de projet Veiller à la mise en œuvre de la retranscription des orientations politiques en projets de service	Bac +3, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs territoriaux,
Direction de la Promotion citoyenne et des Comités d'Action citoyenne	Directeur de Service	1	Attaché Ingénieur	35h	Coordonner et assurer la mise en œuvre du projet de la Direction sur 4 axes : la gestion administrative, gestion financière, gestion RH et gestion de projet Veiller à la mise en œuvre de la retranscription des orientations politiques en projets de service	Bac +3, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs territoriaux,

Direction de la Réglementation	Directeur de Service	1	Attaché Ingénieur	35h	Coordonner et assurer la mise en œuvre du projet de la Direction sur 4 axes : la gestion administrative, gestion financière, gestion RH et gestion de projet Veiller à la mise en œuvre de la retranscription des orientations politiques en projets de service	Bac +3, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs territoriaux,
Direction de l'Education	Directeur de Service	1	Attaché Ingénieur	35h	Coordonner et assurer la mise en œuvre du projet de la Direction sur 4 axes : la gestion administrative, gestion financière, gestion RH et gestion de projet Veiller à la mise en œuvre de la retranscription des orientations politiques en projets de service	Bac +3, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs territoriaux,
Direction de la Santé publique	Directeur de Service	1	Attaché Ingénieur	35h	Coordonner et assurer la mise en œuvre du projet de la Direction sur 4 axes : la gestion administrative, gestion financière, gestion RH et gestion de projet Veiller à la mise en œuvre de la retranscription des orientations politiques en projets de service	Bac +3, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs territoriaux,

Direction des Séniors	Directeur de Service	1	Attaché Ingénieur	35h	Coordonner et assurer la mise en œuvre du projet de la Direction sur 4 axes : la gestion administrative, gestion financière, gestion RH et gestion de projet Veiller à la mise en œuvre de la retranscription des orientations politiques en projets de service	Bac +3, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs territoriaux,
Direction de l'Intégration, du Handicap, de l'Egalité et de la Lutte contre la Discrimination	Directeur de Service	1	Attaché Ingénieur	35h	Coordonner et assurer la mise en œuvre du projet de la Direction sur 4 axes : la gestion administrative, gestion financière, gestion RH et gestion de projet Veiller à la mise en œuvre de la retranscription des orientations politiques en projets de service	Bac +3, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs territoriaux,
Direction de l'Aménagement, de l'Urbanisme et du Patrimoine historique et artistique	Directeur de Service	1	Attaché Ingénieur	35h	Coordonner et assurer la mise en œuvre du projet de la Direction sur 4 axes : la gestion administrative, gestion financière, gestion RH et gestion de projet Veiller à la mise en œuvre de la retranscription des orientations politiques en projets de service	Bac +3, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs territoriaux,

Direction des Mobilités	Directeur de Service	1	Attaché Ingénieur	35h	Coordonner et assurer la mise en œuvre du projet de la Direction sur 4 axes : la gestion administrative, gestion financière, gestion RH et gestion de projet Veiller à la mise en œuvre de la retranscription des orientations politiques en projets de service	Bac +3, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs territoriaux,
Direction du patrimoine foncier, du Plan et du SIG	Directeur de Service	1	Attaché Ingénieur	35h	Coordonner et assurer la mise en œuvre du projet de la Direction sur 4 axes : la gestion administrative, gestion financière, gestion RH et gestion de projet Veiller à la mise en œuvre de la retranscription des orientations politiques en projets de service	Bac +3, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs territoriaux,
Direction de la Police municipale	Directeur de Service	1	Attaché Ingénieur	35h	Coordonner et assurer la mise en œuvre du projet de la Direction sur 4 axes : la gestion administrative, gestion financière, gestion RH et gestion de projet Veiller à la mise en œuvre de la retranscription des orientations politiques en projets de service	Bac +3, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs territoriaux,

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20200925-204040-DE
Date de télétransmission : 30/09/2020
Date de réception préfecture : 30/09/2020

Direction de l'Organisation et des Méthodes	Directeur de Service	1	Attaché Ingénieur	35h	Coordonner et assurer la mise en œuvre du projet de la Direction sur 4 axes : la gestion administrative, gestion financière, gestion RH et gestion de projet Veiller à la mise en œuvre de la retranscription des orientations politiques en projets de service	Bac +3, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs territoriaux,
Direction du Contrôle de Gestion et de l'Evaluation	Directeur de Service	1	Attaché Ingénieur	35h	Coordonner et assurer la mise en œuvre du projet de la Direction sur 4 axes : la gestion administrative, gestion financière, gestion RH et gestion de projet Veiller à la mise en œuvre de la retranscription des orientations politiques en projets de service	Bac +3, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs territoriaux,
Direction de la Sécurisation juridique	Directeur de Service	1	Attaché Ingénieur	35h	Coordonner et assurer la mise en œuvre du projet de la Direction sur 4 axes : la gestion administrative, gestion financière, gestion RH et gestion de projet Veiller à la mise en œuvre de la retranscription des orientations politiques en projets de service	Bac +3, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs territoriaux,

Direction de la Coordination des Mairies annexes	Délégué à l'Hyper-Proximité	9	Attaché Ingénieur Rédacteur Technicien	35h	Accompagner la Direction dans la mise en œuvre des programmes, actions et projets stratégiques Coordonner et animer les comités d'un territoire donné	Bac +3, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des attachés, ingénieurs, rédacteurs ou techniciens territoriaux.
Direction générale adjointe Ville Citoyenne	Responsable de Service	2	Attaché Ingénieur	35h	Assister la Direction générale adjointe dans la mise en œuvre opérationnelle des projets. Assure le suivi budgétaire des opérations Mettre en œuvre et suivre les outils de pilotage et d'évaluation	Bac +3, ou qualification équivalente, ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 827,55 € et 4 554,82 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs territoriaux,

Pour l'ensemble des emplois :

- le niveau de rémunération suivra l'évolution des rémunérations de la Fonction publique ; l'agent recruté pourra éventuellement percevoir le régime indemnitaire applicable à son grade, dans les conditions prévues par la Délibération du Conseil municipal fixant le régime indemnitaire du personnel ;
- en cas de recrutement infructueux de fonctionnaires susceptibles de remplir les fonctions, faute de candidature ou en cas d'inadéquation entre le profil des candidats et celui du poste, ces emplois pourront être pourvus par voie contractuelle pour les besoins du service dans les conditions prévues à l'article 3-3 de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20200925-204040-DE
Date de télétransmission : 30/09/2020
Date de réception préfecture : 30/09/2020

III - Création d'emplois permanents de catégorie B

Afin de pallier le manque d'effectif au sein des services municipaux, il est proposé de renforcer les équipes par la création de :

Direction	Emploi	Nombre de poste	Grade	Temps de travail	Missions	Niveau de recrutement	Niveau de rémunération	Modalité de recrutement
Direction de la Communication	Chargé de Communication	1	Rédacteur	35h	Organiser des actions de communication en conduisant des campagnes de communication Concevoir et produire les produits de communication Assister et conseiller les services de la collectivité dans la communication de leurs actions	Baccalauréat ou une qualification équivalente, ou une expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 607,31 € et 2 750,70 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux.

Pour l'ensemble des emplois :

- le niveau de rémunération suivra l'évolution des rémunérations de la Fonction publique ; l'agent recruté pourra éventuellement percevoir le régime indemnitaire applicable à son grade, dans les conditions prévues par la Délibération du Conseil municipal fixant le régime indemnitaire du personnel ;
- en cas de recrutement infructueux de fonctionnaires susceptibles de remplir les fonctions, faute de candidature ou en cas d'inadéquation entre le profil des candidats et celui du poste, ces emplois pourront être pourvus par voie contractuelle pour les besoins du service dans les conditions prévues à l'article 3-3 de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale.

IV - Création d'emplois permanents de catégorie C

Afin de pallier le manque d'effectif au sein des services municipaux, il est proposé de renforcer les équipes par la création de :

Direction	Emploi	Nombre de poste	Grade	Temps de travail	Missions	Niveau de recrutement	Niveau de rémunération	Modalité de recrutement
Direction de l'Education	Agent polyvalent de Cantine	5	Adjoint technique	22h	Participer aux activités de production, distribution et service des repas Participer aux activités d'entretien des locaux et matériels Assurer l'accompagnement et la surveillance des enfants lors de la pause méridienne.	Niveau CAP cuisine, ou d'une qualification équivalente, ou d'une expérience affirmée dans l'un des domaines concernés	Fixé entre 963.18 € et 1 372.61 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux
Direction de la Prévention et de la Sécurité	Agent de sécurité	3	Adjoint technique	35h	Assurer des missions de prévention, de surveillance et de protection des biens et des personnes Respecter la législation et la réglementation en vigueur, ainsi que les instructions de la hiérarchie Accueillir et contrôler les accès	Niveau V (CAP/BEP) ou une qualification équivalente, ou une expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 532.33 € et 2 183.69 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux
Direction de l'Education	Agents polyvalents des Ecoles	16	Adjoint technique	30.08h	Assurer l'accueil et la surveillance des enfants Participer à l'encadrement, l'animation des activités et la préparation et l'entretien du matériel. Effectuer les travaux nécessaires au nettoyage et entretien des surfaces et locaux des écoles	Niveau CAP, BEP, ou qualification équivalente ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 316,93 € et 1 876,72 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20200925-204040-DE
Date de télétransmission : 30/09/2020
Date de réception préfecture : 30/09/2020

Direction de l'Education	Secrétaire scolaire	1	Adjoint administratif	30.08h	Assurer les activités courantes du secrétariat. Gestion des pointages, du stock et les demandes d'intervention Assurer l'accueil physique et téléphonique	Niveau CAP, BEP, ou qualification équivalente ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 316,93 € et 1 876,72 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs.
Direction de l'Education	Assistante administrative	1	Adjoint administratif	35h	Réaliser le traitement administratif des dossiers, suivre et gérer l'organisation et assister les membres de la Direction. Assurer l'accueil physique et téléphonique	Niveau CAP, BEP, ou qualification équivalente ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 316,93 € et 1 876,72 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs.
Direction de la Coordination des Mairies annexes	Assistante administrative	1	Adjoint administratif	35h	Réaliser le traitement administratif des dossiers, suivre et gérer l'organisation et assister les membres de la Direction. Assurer l'accueil physique et téléphonique	Niveau CAP, BEP, ou qualification équivalente ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 532,33 € et 2 183,69 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs.
Direction de l'Aménagement de l'Urbanisme et du Patrimoine Historique et artistique	Assistante administrative	1	Adjoint administratif	35h	Réaliser le traitement administratif des dossiers, suivre et gérer l'organisation et assister les membres de la Direction. Assurer l'accueil physique et téléphonique	Niveau CAP, BEP, ou qualification équivalente ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 532,33 € et 2 183,69 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs.

Direction des Sports	Agent d'Exploitation	1	Adjoint technique	35h	Réaliser l'entretien du site Assurer l'accueil des usagers	Niveau CAP, BEP, ou qualification équivalente ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 532.33 € et 2 183.69 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.
Direction des Sports	Cabinier	1	Adjoint technique	35h	Réaliser l'entretien quotidien des locaux de la piscine Assurer l'accueil des usagers	Niveau CAP, BEP, ou qualification équivalente ou expérience affirmée dans le domaine concerné	Fixé entre 1 532.33 € et 2 183.69 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.

Pour l'ensemble des emplois :

- le niveau de rémunération suivra l'évolution des rémunérations de la Fonction publique ; l'agent recruté pourra éventuellement percevoir le régime indemnitaire applicable à son grade, dans les conditions prévues par la Délibération du Conseil municipal fixant le régime indemnitaire du personnel ;
- en cas de recrutement infructueux de fonctionnaires susceptibles de remplir les fonctions, faute de candidature ou en cas d'inadéquation entre le profil des candidats et celui du poste, ces emplois pourront être pourvus par voie contractuelle pour les besoins du service dans les conditions prévues à l'article 3-3 de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale.